

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SOREL-TRACY

DATE

Mardi 29 août 2023

Province de Québec
Comté de Richelieu
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy tenue le mardi 29 août 2023, à compter de 19 heures, au Centre administratif du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy situé au 41, avenue de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy, à laquelle sont présents les administrateurs suivants :

M^{me} Jessica Beauchemin
M^{me} Patricia Gagné, membre parent
M^{me} Marie-Ève Gauthier-Grenon, membre parent
M^{me} Marilyn Meynieu, membre parent
M^{me} Geneviève Péloquin, membre parent et présidente par intérim
M^{me} Marie-Claude Beaudoin, membre de la communauté
M^{me} Anabelle Dubé-Laforest, membre de la communauté
M^{me} Delphine Salvail, membre de la communauté
M. Mathieu Brochu, membre de la communauté
M. Michel De Oliveira, membre de la communauté
M^{me} Ariane Cournoyer, membre du personnel
M^{me} Annie Lalancette, membre du personnel
M^{me} Natalie Massicotte, membre du personnel
M^{me} Martine Rondeau, membre du personnel
M. Jonathan Charbonneau, membre du personnel non votant

ainsi que :

M. Christian Lacourse,
directeur général

et M. Ralph J. Beaulieu,
directeur des Services des ressources matérielles, du transport et de l'informatique
M^{me} Laurence Cournoyer,
directrice des Services du secrétariat général et des communications
M^{me} Stéphanie Fréchette,
directrice des Services des ressources financières
M. Marc Vigneault,
directeur des Services des ressources humaines

Constatation du quorum et ouverture de la séance

À 19h04, la vice-présidente constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.

Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Beaudoin que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

CA.23-08-4215

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy du 27 juin 2023;
4. Suites au procès-verbal;
5. Rapport du Comité de parents;
6. Rapport de la représentante du conseil d'administration du Cégep de Sorel-Tracy;
7. Informations de la présidence du conseil d'administration;
8. Informations et recommandations des comités et instances du conseil d'administration et du directeur général :
 - a) Comité de gouvernance et d'éthique;
 - b) Comité de vérification;
 - c) Comité des ressources humaines;
 - d) Comité consultatif de transport;
9. CEPRE – compte rendu des rencontres;
10. Accueil et assermentation des nouveaux membres;
11. Règlement concernant l'éthique et la déontologie des administrateurs : rappel annuel, signature et dépôt des formulaires;
12. Déclaration d'intérêt et engagement de confidentialité;
13. Présentation de la planification annuelle 2023-2024;
14. Désignation de la présidence du conseil d'administration et de la vice-présidence, le cas échéant;
15. Présentation du mandat et nomination des membres des comités statutaires du conseil d'administration et de leur calendrier respectif;
16. Nomination de la personne responsable du traitement des plaintes;
17. Adoption du règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves et abolition de la Politique 139 - Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève;
18. Adoption de la liste des projets immobiliers 2023-2024 en vue de son dépôt pour approbation au ministère de l'Éducation;
19. Parole aux élèves;
20. Période de questions du public;
21. Plan annuel de gestion des risques 2023-2024;
22. Résultats aux épreuves uniques de juin 2023;
23. Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027;
24. Rapports de la direction générale;
 - a) Décision(s) prise(s) par le dirigeant de l'organisme;
 - b) Décision(s) prise(s) par la direction générale;
25. Confirmation ou annulation de la séance ordinaire du conseil d'administration optionnelle du 24 octobre 2023;
26. Varia;
27. Levée de la séance.

Adopté unanimement

Adoption du
procès-verbal de
la séance
ordinaire du
conseil
d'administration
du Centre de
services scolaire
de Sorel-Tracy du
27 juin 2023
CA.23-08-4216

Considérant que ce procès-verbal a été envoyé aux membres du conseil
d'administration dans les délais prescrits par la *Loi sur
l'instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Marilyn Meynieu que le procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services
scolaire de Sorel-Tracy du 27 juin 2023 soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Suites aux procès-
verbaux

Période de question quant aux suites données aux procès-verbaux de
la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services
scolaire de Sorel-Tracy du 27 juin 2023.

Rapport du
Comité de parents

Aucune rencontre ne s'est tenue depuis la dernière séance du
conseil d'administration.

Rapport du
représentant du
conseil
d'administration
du Cégep de
Sorel-Tracy

M^{me} Marie-Claude Beaudoin, représentante du conseil
d'administration du Cégep de Sorel-Tracy, informe les membres
qu'aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du
conseil d'administration.

Informations du
président du
conseil
d'administration

La vice-présidente du conseil d'administration du Centre de services
scolaire de Sorel-Tracy donne de l'information sur divers sujets reliés à
ses fonctions.

Informations et
recommandations
des comités et
instances du
conseil
d'administration
et du directeur
général

a) *Comité de gouvernance et d'éthique;*

Ce comité n'a pas tenu de rencontre depuis la dernière séance du
conseil d'administration.

b) *Comité de vérification;*

Ce comité n'a pas tenu de rencontre depuis la dernière séance du
conseil d'administration.

c) *Comité des ressources humaines;*

Ce comité n'a pas tenu de rencontre depuis la dernière séance du
conseil d'administration.

e) *Comité consultatif de transport;*

Ce comité n'a pas tenu de rencontre depuis la dernière séance du
conseil d'administration.

CEPRE – compte
rendu des
rencontres

Ce comité n'a pas tenu de rencontre depuis la dernière séance du conseil d'administration.

M. Christian Lacourse et M^{me} Martine Rondeau ont élaboré le calendrier des rencontres à venir pour ce comité, qui s'attardera principalement au plan de mise en œuvre du PEVR 2023-2027.

Aucune question ni commentaire.

Assermentation
d'un nouveau
membre

En vertu de l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, la secrétaire générale, Me Laurence Cournoyer, procède à l'assermentation de deux nouveaux membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, soit M^{me} Jessica Beauchemin et M^{me} Marie-Ève Gauthier Grenon, membres parents.

Règlement
concernant
l'éthique et la
déontologie des
administrateurs :
rappel annuel,
signature et dépôt
des formulaires

La directrice des Services du secrétariat général et des communications donne de l'information sur le *Règlement concernant l'éthique et la déontologie des administrateurs des Centres de services scolaire*.

Elle fait un rappel des obligations qui y sont contenues et présente un document récapitulatif. Elle insiste sur les notions de conflits d'intérêt et d'engagement de confidentialité.

Les membres remplissent, séance tenante, les déclarations des articles 4 et 12 dudit *Règlement*;

Les déclarations sont déposées séance tenante.

Déclaration
d'intérêt et
engagement de
confidentialité

La secrétaire générale remet aux membres du conseil d'administration le formulaire de déclaration d'intérêts qu'ils remplissent et lui retournent. Elle indique que ce formulaire doit être rempli annuellement par les administrateurs et que ceux-ci doivent lui faire part de toute modification à cette déclaration survenant en cours d'année, et ce, dans les meilleurs délais.

Présentation de la
planification
annuelle 2023-
2024

Le directeur général donne de l'information sur la planification annuelle 2023-2024 des rencontres du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.

Il présente les différents sujets qui seront traités aux différentes rencontres du conseil d'administration, conformément au calendrier « *Planification annuelle des rencontres du conseil d'administration 2023-2024* » déposé dans le dossier de séance.

Aucune question ni commentaire.

Désignation de la
présidence du
conseil
d'administration et
de la vice-
présidence, le cas
échéant

Considérant que l'article 155 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que lors de sa première séance, le conseil d'administration nomme un président et un vice-président parmi ses membres siégeant à titre de parent d'un élève;

Considérant que les mandats du président et du vice-président prennent fin en même temps que leur mandat en tant que membre du conseil d'administration, sauf exception;

Considérant que M^{me} Marie-Ève Gauthier Grenon propose M^{me} Geneviève Péloquin à titre de présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy;

Considérant que M^{me} Geneviève Péloquin accepte cette proposition et, par le fait même, pose sa candidature à titre de présidente du conseil d'administration;

Considérant que M^{me} Geneviève Péloquin propose M^{me} Marie-Ève Gauthier-Grenon à titre de vice-présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy;

Considérant que M^{me} Marie-Ève Gauthier Grenon accepte cette proposition et, par le fait même, pose sa candidature à titre de vice-présidente du conseil d'administration;

Il est proposé par M. Michel De Oliveira :

- de nommer M^{me} Geneviève Péloquin à titre de présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy;
- de nommer M^{me} Marie-Ève Gauthier Grenon à titre de vice-présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy;

Adopté unanimement

Présentation du
mandat et
nomination des
membres des
comités statutaires
du conseil
d'administration et
de leur calendrier
respectif

CA.23-08-4217

La secrétaire générale donne de l'information sur les comités statutaires du conseil d'administration et leur calendrier respectif. Elle mentionne qu'en raison du départ de plusieurs membres du conseil d'administration, quelques postes sont à pourvoir dans ces comités. Les membres procèdent donc à la mise à jour de ces comités de la façon suivante :

Comité de gouvernance et d'éthique

Considérant que l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'institution par le conseil d'administration d'un comité de gouvernance et d'éthique;

Considérant les postes actuellement vacants sur ce comité;

Considérant les renseignements fournis par la secrétaire générale par rapport à ce Comité;

Il est proposé par : M^{me} Geneviève Péloquin :

⇒ de désigner les personnes suivantes pour siéger à titre de membres du Comité de gouvernance et d'éthique jusqu'à la fin de leur mandat respectif :

- 1) M^{me} Marie-Claude Beaudoin;
- 2) M^{me} Jessica Beauchemin;
- 3) M. Michel De Oliveira;
- 4) M^{me} Natalie Massicotte;
- 5) M^{me} Marie-Ève Gauthier Grenon;

Adopté unanimement

Présentation du mandat et nomination des membres des comités statutaires du conseil d'administration et de leur calendrier respectif

CA.23-08-4218

La secrétaire générale donne de l'information sur les comités statutaires du conseil d'administration et leur calendrier respectif. Elle mentionne qu'en raison du départ de plusieurs membres du conseil d'administration, quelques postes sont à pourvoir dans ces comités. Les membres procèdent donc à la mise à jour de ces comités de la façon suivante :

Comité de vérification

Considérant que l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique prévoit l'institution par le conseil d'administration d'un comité de vérification;

Considérant les postes actuellement vacants sur ce comité;

Considérant les renseignements fournis par la secrétaire générale par rapport à ce Comité;

Il est proposé par : M^{me} Marie-Claude Beaudoin :

⇒ de désigner les personnes suivantes pour siéger à titre de membres du Comité de vérification jusqu'à la fin de leur mandat respectif :

- 1) Madame Patricia Gagné;
- 2) Monsieur Mathieu Brochu;
- 3) Madame Marilyn Meynieu;
- 4) Madame Martine Rondeau;
- 5) Madame Delphine Salvail;

Adopté unanimement

Présentation du mandat et nomination des membres des comités statutaires du conseil d'administration et de leur calendrier respectif

CA.23-08-4219

La secrétaire générale donne de l'information sur les comités statutaires du conseil d'administration et leur calendrier respectif. Elle mentionne qu'en raison du départ de plusieurs membres du conseil d'administration, quelques postes sont à pourvoir dans ces comités. Les membres procèdent donc à la mise à jour de ces comités de la façon suivante :

Comité des ressources humaines

Considérant que l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'institution par le conseil d'administration d'un comité des ressources humaines;

Considérant les postes actuellement vacants sur ce comité;

Considérant les renseignements fournis par la secrétaire générale par rapport à ce Comité;

Il est proposé par : M^{me} Marie-Claude Beaudoin :

⇒ de désigner les personnes suivantes pour siéger à titre de membres du Comité des ressources humaines jusqu'à la fin de leur mandat respectif :

- 1) M. Michel De Oliveira;
- 2) M. Mathieu Brochu;
- 3) M^{me} Jessica Beauchemin;
- 4) M^{me} Marilyn Meynieu;
- 5) M^{me} Geneviève Péloquin;

Adopté unanimement

Présentation du mandat et nomination des membres des comités statutaires du conseil d'administration et de leur calendrier respectif

CA.23-08-4220

La secrétaire générale donne de l'information sur les comités statutaires du conseil d'administration et leur calendrier respectif. Elle mentionne qu'en raison du départ de plusieurs membres du conseil d'administration, quelques postes sont à pourvoir dans ces comités. Les membres procèdent donc à la mise à jour de ces comités de la façon suivante :

Comité consultatif du transport

Considérant que l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'institution par le conseil d'administration d'un comité consultatif du transport;

Considérant que l'article 2 du *Règlement sur le transport des élèves* prévoit que deux membres du conseil d'administration doivent siéger sur ce Comité;

Considérant les postes actuellement vacants sur ce comité;

Considérant les renseignements fournis par la secrétaire générale par rapport à ce Comité;

Il est proposé par : Madame Delphine Salvail :

⇒ de désigner les personnes suivantes pour siéger à titre de membre du Comité consultatif du transport jusqu'à la fin de leur mandat respectif :

- 1) M^{me} Anabelle Dubé-Laforest;
- 2) M^{me} Annie Lalancette;

Adopté unanimement

Nomination de
la personne
responsable du
traitement des
plaintes

CA.23-08-4221

Considérant l'entrée en vigueur de la *Loi sur le protecteur national de l'élève c. P-32.01*;

Considérant qu'en vertu des articles 24, 28 et 64 de ladite Loi, un responsable du traitement des plaintes doit être désigné parmi les membres du personnel d'un centre de services scolaire par le conseil d'administration de celui-ci;

Considérant la proposition de la Directrice des services du secrétariat général et des communications de nommer M^{me} Sophie Cloutier, responsable de la gestion administrative aux services du secrétariat général et des communications à ce titre;

Considérant que M^{me} Sophie Cloutier traite la vaste majorité des plaintes du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy depuis le mois de septembre 2020;

Considérant que M^{me} Sophie Cloutier est membre du personnel du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy;

Il est proposé par M^{me} Delphine Salvail :

⇒ De désigner M^{me} Sophie Cloutier, responsable de la gestion administrative aux services du secrétariat général et des communications, à titre de responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, et ce, rétroactivement au 28 août 2023;

Adopté unanimement

Adoption du
règlement
concernant le
traitement des
plaintes sur des
sujets autres
que les services
rendus aux
élèves et
abolition de la
Politique 139 -
Règlement
concernant le
traitement des
plaintes d'élèves
ou de parents
d'élèves et
concernant le
protecteur de
l'élève

CA.23-08-4222

La directrice des Services du secrétariat général et des communications donne de l'information sur la nouvelle LPNE et des nouvelles obligations qui en découlent. Aucune question ni commentaire.

Considérant l'avis public annonçant l'intention d'adopter le *Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves*;

Considérant que, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*, un avis public de cette intention a dûment été publié dans un journal distribué sur le territoire du Centre de services le 18 juillet 2023 et que cet avis public d'intention a dûment été affiché;

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, un règlement entre en vigueur le jour de la publication d'un avis public de son adoption ou à toute autre date ultérieure qui peut être fixée dans ce même avis public;

Il est proposé par : M^{me} Marie-Eve Gauthier-Grenon :

- Que le *Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves* soit adopté tel que présenté par la secrétaire générale et directrice des communications et versé au dossier de la présente séance;
- Que soient ainsi abrogés les items suivants du Cahier de gestion du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy :
 - #139 : *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève*

- Qu'un avis public soit donné à l'effet que le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, à sa séance du 29 août 2023, a adopté le *Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves*, lequel entrera en vigueur le jour de la publication d'un avis public de son adoption, soit le mardi 5 septembre 2023.

Adopté unanimement

Adoption de la
liste des projets
immobiliers
2023-2024 en
vue de son
dépôt pour
approbation au
ministère de
l'Éducation

CA.23-08-4223

Le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information donne de l'information sur le plan directeur 2023-2024 et de la liste des déficiences et des projets qui y sont contenus. Donne des explications sur les enveloppes de maintien et de résorption. Aucune question ni commentaire

Considérant que suite à la répartition de l'enveloppe budgétaire par le ministère de l'Éducation (MÉQ), que la somme de 11 515 092 \$ sera octroyée au Centre de services scolaire de Sorel-Tracy afin de réaliser des projets de maintien d'actifs immobiliers pour l'année 2023-2024;

Considérant que cette même somme se doit d'être ventilée en fonction de l'indice de vétusté de nos immeubles sous la forme suivante : 7 580 543 \$ en maintien des bâtiments et 3 934 549 \$ en résorption du déficit de maintien pour l'année 2023-2024;

Considérant qu'un des devoirs du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy est de maintenir ses actifs immobiliers sécuritaires et en bon état;

Considérant que le Plan directeur des projets immobiliers au sein de la direction des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information se doit de respecter les règles du Plan annuel de gestion des investissements (PAGI) établies par le MÉQ;

Considérant que la liste des projets immobiliers 2023-2024 sera soumise via la plateforme électronique Gestion des Infrastructures de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (GIEES) au MÉQ pour des fins d'analyse et de validation;

Considérant que nous devons obtenir l'approbation de la liste des projets immobiliers 2023-2024 par le MÉQ avant d'entreprendre les travaux.

Il est proposé par M. Mathieu Brochu :

- d'adopter la liste des projets immobiliers 2023-2024, en vue de son dépôt pour approbation au ministère de l'Éducation, telle que présentée par le directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information et versée au dossier de la présente séance.

Adopté unanimement

Parole aux
élèves

Période réservée aux interventions des élèves du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.

Aucune intervention.

| | |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Période de questions du public | Période de questions réservée aux interventions du public. Aucune intervention. |
| Plan annuel de gestion des risques 2023-2024 | La responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy donne de l'information sur le plan annuel de gestion des risques 2023-2024 signé par le dirigeant de l'organisme le 30 juin 2023. Aucune question ni commentaire. |
| Résultats aux épreuves uniques de juin 2023 | La directrice des Services éducatifs présente et commente les taux de réussite aux différentes épreuves uniques ministérielles de juin 2023. Elle présente le tableau de comparaison entre nos taux de réussite interne et ceux de la province, par matière. Explication de la mécanique de modération et de conversion du ministère. Aucune question ni commentaire. |
| Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 | La direction des Services éducatifs présente le suivi effectué par le ministère de l'Éducation concernant le plan d'engagement vers la réussite transmis pour commentaires en juin 2023. Elle informe les membres que le PEVR, suite à la légère modification demandée par le ministère puis apportée par le Centre de services scolaire, a été accepté par le ministère. Elle informe les membres des prochaines étapes : mise en page plus dynamique et conviviale, et travaux sur le plan de mise en œuvre. Aucune question ni commentaire. |
| Rapports de la direction générale | Le directeur général informe les membres du conseil d'administration des pouvoirs de dirigeant de l'organisme et des pouvoirs de direction générale qu'il a exercés conformément aux dispositions de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i> pour la période comprise entre le 27 juin 2023 et le 29 août 2023 : Dirigeant de l'organisme : ⇒ 2023-06-30 : Signature du plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle; Direction générale : ⇒ 2023-06-27 : Signature de l'engagement de responsabilité relatif au processus d'acquisition pour tous contrats incluant des solutions IaaS ou PaaS qualifiées par le Courtier en fonduagique; ⇒ 2023-07-04 : Signature d'un bon de commande pour l'achat de cahiers d'exercices pour l'École secondaire Bernard-Gariépy au montant de 125 087,23\$; |

- ⇒ 2023-07-05 : Signature du certificat de paiement #8 pour le projet de réfection des plafonds et du chauffage (phase 5) à l'École Saint-Gabriel-Lalemant (projet #21-389);
- ⇒ 2023-07-05 : Signature du certificat de paiement #24 pour le projet de réaménagement et d'agrandissement de l'École Yamaska (projet #19-002);
- ⇒ 2023-07-06 : Signature d'un bon de commande pour l'achat de cahiers d'exercices pour l'École secondaire Fernand-Lefebvre au montant de 90 475,97\$;
- ⇒ 2023-08-07 : Signature du bon de commande et du contrat pour l'installation (1 000 000 \$) et la location (147 770 \$ pour 2 ans) des classes modulaires à l'école Maria-Goretti.

Aucune question ni commentaire.

Varia Période réservée au traitement de sujets d'information supplémentaires.

M^{me} Marie-Claude Beaudoin propose de traiter les sujets suivants :

- ⇒ Tarification surveillance de midi et du transport du midi;
- ⇒ Pénurie de main-d'œuvre;

Tarification surveillance de midi et transport du midi : M. Christian Lacourse et M^{me} Stéphanie Fréchette répondent aux questions des membres, notamment sur les réactions dans les milieux, sur la réglementation applicable et sur les ententes de paiement et les différentes solutions qui s'offrent aux parents.

Pénurie de main-d'œuvre : M. Lacourse et M. Marc Vigneault font un portrait des postes à pourvoir au sein du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, ainsi que des démarches qui sont faites actuellement pour les combler. Le portrait est positif à l'heure actuelle.

Décision quant à la tenue de la séance ordinaire du conseil d'administration optionnelle du 24 octobre 2023
CA.23-08-4224

Considérant la planification annuelle du calendrier des rencontres ;
Considérant qu'une rencontre optionnelle est prévue le 24 octobre 2023;
Considérant le nombre de sujets à traiter à cette date;
Il est proposé par M^{me} Delphine Salvail de confirmer la tenue de cette rencontre.

Adopté unanimement

Levée de la séance
CA.23-08-4225

À 20h14 il est proposé par Madame Marilyn Meynieu que la présente assemblée soit levée.

Adopté unanimement

La présidente, Geneviève Pélégria

La secrétaire, Laurence Gauthier

